



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 82784

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique sur la résolution visant à établir des standards internationaux sur la protection des données personnelles et de la vie privée. Celle-ci a été adoptée en novembre 2009 par les représentants de près de 80 autorités de protection des données représentant plus de 40 pays. Il souhaiterait connaître, près d'un an après, les effets concrets qu'a produits la résolution.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82784

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7179

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)